



Municipalité des Cèdres

AVIS PUBLIC
Séance extraordinaire
Mardi, 20 décembre 2022, 19h30

À tous les intéressés de la Municipalité des Cèdres :

AVIS PUBLIC EST par les présentes donné par le soussigné que le Conseil municipal de la Municipalité des Cèdres tiendra une séance extraordinaire le **mardi, 20 décembre 2022 à 19h30** à l'Hôtel de ville sis au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres.

Prenez également avis que les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur les points suivants :

1. Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 décembre 2022

2. Procès-verbal

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2022

3. Affaires financières

3.1 Piste cyclable Soulanges : demande de contribution municipale pour l'entretien de la piste cyclable en 2022

3.2 Autorisation d'un transfert au montant de 15 000\$ provenant du surplus non affecté à la réserve financière pour pourvoir aux dépenses liées à la tenue des élections municipales

3.3 Autorisation d'un transfert au montant de 50 000\$ provenant du surplus non affecté à la réserve financière relative à la gestion et la sensibilisation pour la réduction des matières résiduelles

3.4 Plomberie Lecomte Inc. : paiement des décomptes progressifs numéros 3, 4, 5 et 6 dans le cadre du contrat de fourniture, installation et entretien des compteurs d'eau



Municipalité des Cèdres

4. Règlements municipaux

- 4.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 495-2022 relativement à l'appropriation des sommes requises et à l'imposition des taxes et compensations pour rencontrer les obligations de la Municipalité pour l'exercice financier 2023
- 4.2 Adoption du règlement numéro 468-2-2022 modifiant le règlement numéro 468-2021 et ses amendements relatif au stationnement (RMH 330-2021) afin de modifier l'interdiction de stationnement pour une durée limitée sur la rue Saint-Paul et de prévoir les dispositions relatives à la suspension de l'interdiction de stationnement nocturne en période hivernale dans le secteur résidentiel Haut-Chamberry
- 4.3 Adoption du règlement numéro 493-2022 décrétant une dépense et un emprunt de 225 000\$ relatif à la construction de 8 installations septiques privées
- 4.4 Adoption du règlement numéro 384-4-2022 modifiant le règlement numéro 384-2015 et ses amendements relativement à la constitution du comité consultatif d'urbanisme afin de modifier l'article relatif au traitement des membres du comité

5. Affaires municipales

- 5.1 Ministère des Transports et de la Mobilité durable : demande d'analyse de l'étude d'impact sur la circulation dans le cadre du projet d'une nouvelle école primaire sur le chemin Saint-Féréol

6. Ressources humaines

- 6.1 Démission de Sandrine Etcheverry à titre d'agente patrouilleur
- 6.2 Démission de Emilyanne Gagnon-Tremblay à titre de préposée aux prêts
- 6.3 Embauche de Patrick Dupéré à titre de formateur de premiers répondants
- 6.4 Suspension d'une journée de l'employé numéro 159



Municipalité des Cèdres

7. Ressources matérielles et immobiliers

- 7.1 Octroi du contrat pour un service d'entretien paysager des arbres, arbustes et massifs floraux municipaux – saison 2023

Période de questions uniquement sur les points de l'ordre du jour

Parole au Conseil

Levée de la séance

DONNÉ à Les Cèdres ce 16^e jour du mois de décembre de l'an 2022.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Jimmy Poulin, greffier-trésorier de la Municipalité des Cèdres, certifie sous mon serment d'office avoir publié, aux deux endroits désignés par le Conseil ainsi que sur le site internet de la Municipalité, l'avis public concernant la tenue d'une séance extraordinaire le 20 décembre 2022 à 19h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16^e jour du mois de décembre de l'an 2022.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Greffier-trésorier